

COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ECOLE 27 mars 2025 - deuxième trimestre

Secrétaire de séance : Mme Wietrich

1. Présentation des effectifs rentrée 2025 / date des inscriptions.

Rappel du président du SIS, il n'est pas demandé de frais de scolarité pour les élèves en dérogation venus d'autres communes, aucune dérogation sortante acceptée.

En PS : 12 naissances domiciliées sur les 2 communes + une demande de dérogation en provenance de Nancy et 1 nouvel arrivé voir plus...

En MS : montée pédagogique des PS de cette année = 13

En GS : montée pédagogique des MS de cette année - un raccourcissement de cycle + 2 maintiens = 15

Prévision :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
12	13	15	22	11	12	17	19	122

Mesure de carte scolaire : le 13 mars, nous avons reçu un courrier de la DSDEN indiquant qu'une classe sera fermée à la rentrée prochaine. C'est sur le site de Sexey-aux-Forges que se fera celle-ci (pas de perte de poste suite au départ en retraite de Mme Wietrich).

Moyenne de 24,4 élèves par classe.

Organisation des classes de CP pour la prochaine rentrée scolaire.

A la rentrée, il y aura 3 classes à l'école de Sexey-aux-Forges et 2 classes à l'école de Maron. Après le conseil des maîtresses du lundi 24 février, l'équipe du RPI se dirigerait vers une répartition qui assurerait un effectif aux alentours de 25 dans toutes les classes :

Ecole maternelle		Ecole élémentaire		
PS-MS-GS	MS-GS-CP	CP-CE1	CE2-CM1	CM1-CM2

Afin de répondre au mieux aux contraintes d'espace et aux besoins pédagogiques des élèves, certains enfants de CP seront donc accueillis dans les locaux de l'école maternelle aux côtés des PS, MS et GS, tandis qu'une autre partie sera accueilli à l'école élémentaire de Sexey-Aux-Forges, comme cela a pu être fait il y a quelques années.

La répartition sera réalisée par l'équipe éducative du RPI. Elle sera mûrement réfléchie et elle ne se fera pas en fonction de la date de naissance des enfants ou de leur lieu de domiciliation, mais dans l'intérêt de chacun. Les deux enseignantes de CP travailleront en étroite collaboration pour garantir une continuité pédagogique et assurer à tous les élèves un enseignement de qualité, conforme aux exigences du cycle 2.

Les élèves et les parents de CP seront informés avant les congés d'été de la répartition définie.

SEXEY :

Les répartitions seront affichées à la rentrée scolaire de septembre (lundi 1er septembre pour les élèves du CE1 au CM2).

➔ Un sondage sera lancé au sein des familles du RPI pour connaître leur souhait quant à la poursuite de scolarité sur le RPID.

Certains parents d'élèves informent que les GS attendent avec impatience de passer à la grande école, vont être déçus s'ils restent à la maternelle.

On parle de fuite vers le privé.

Certains parents regrettent qu'après des années où les effectifs en maternelle ont été élevés, la baisse démographique ne puisse pas leur être bénéfique.

INSCRIPTIONS :

_ Les inscriptions en mairies débuteront en avril.

_ l'inscription à l'école élémentaire se fera tout au long du mois de mai, sur rendez-vous (pour les nouveaux élèves arrivant dans l'école).

RAPPEL

* nouveaux arrivants dans les écoles / passage GS/CP :

_ doivent passer par leur mairie de résidence avec le certificat de radiation (le cas échéant), justificatif de domicile, livret de famille. La mairie donne la fiche de pré-inscription ainsi que le certificat d'admission (□ donné par la Mairie pour l'école élémentaire ou maternelle).

_ les familles prennent ensuite RDV auprès des directrices : livret de famille, certificat de radiation (le cas échéant), certificat d'admission donné par la mairie, carnet de santé à jour, fiche de pré-inscription remplie.

* passage CM2/6ème :

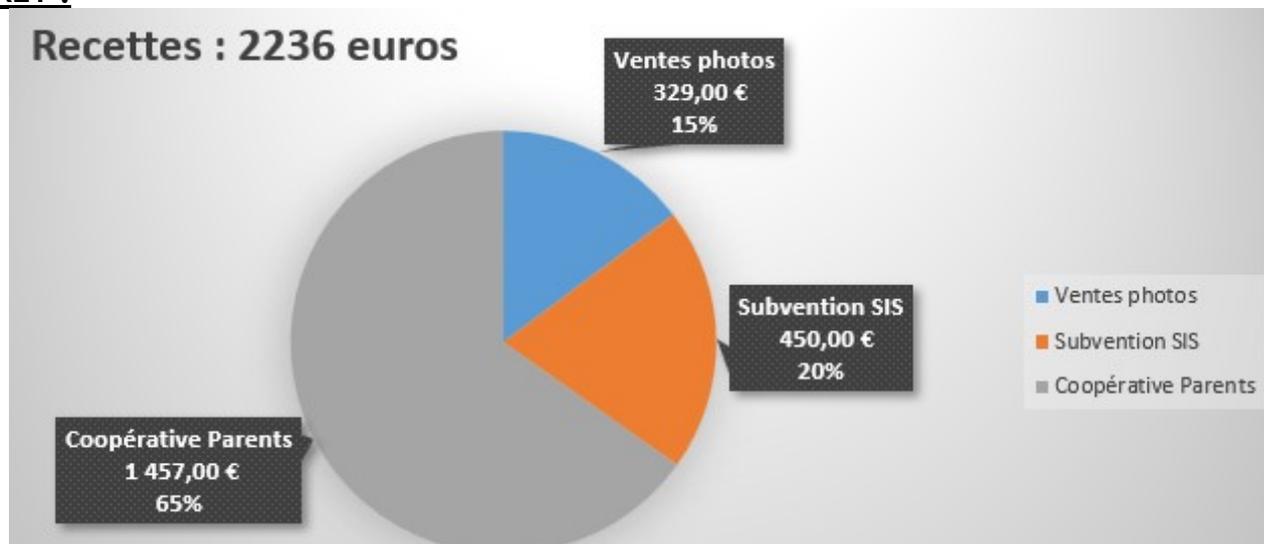
Les premiers documents sont arrivés : tout est donné directement aux familles.

2. Point sur les coopératives scolaires

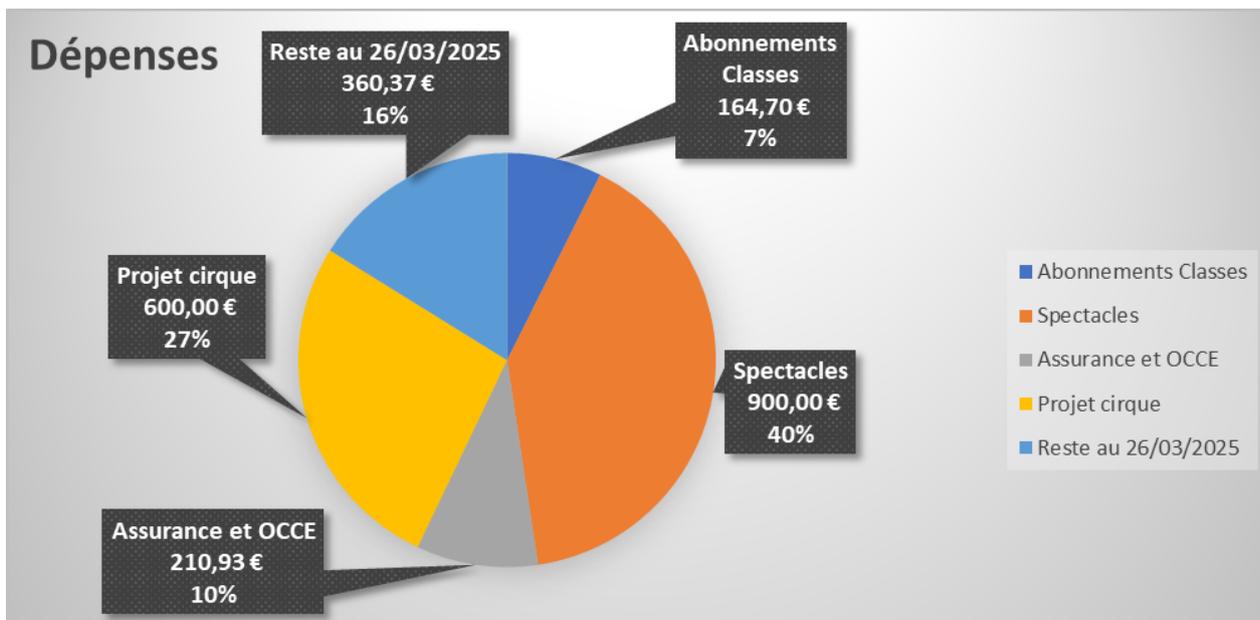
MARON :

En date du 28/02/2025 le solde du compte de la coopérative maternelle est de 2902€

SEXEY :



Budget d'environ 30 euros par élève pour l'année 2024-2025.



3. Actions Pédagogiques : sorties, activités, projets

MARON

En maternelle :

Depuis le dernier conseil d'école :

- poursuite des sorties à la bibliothèque de Maron
- spectacle de Noël par la compagnie « bulle de rêves »
- marché de Noël
- animations CoValOM autour du tri des déchets
- spectacle pour les GS à la salle Jean L'hôte « Le titre est dans le coffre »
- spectacle pour les PS-MS à la salle Jean L'hôte « Feuilles »
- célébration des rois et des reines avec confection et dégustation des galettes
- confection et dégustation de crêpes pour les anniversaires de janvier
- animation CoValOM sur le recyclage du verre

Projet d'ici la fin de l'année

- carnaval le mardi 1^{er} avril à partir de 15h30
- poursuite des sorties à la bibliothèque de Maron
- dernière animation CoValOM sur le compostage
- reprise des activités « école dehors »
- intervention de Marie-Claire sur l'art dans la nature
- sortie à la ferme de Saizerais le 22 mai à la journée complète
- liaison GS-CP à l'école de Sexey-aux-Forges
- spectacle de fin d'année le vendredi 27 juin

SEXEY :

	<u>Classe</u> <u>CP-CE1</u>	<u>Classe</u> <u>CE2</u>	<u>Classe</u> <u>CM1</u>	<u>Classe</u> <u>CM2</u>
<u>Spectacle</u> LA SORCIERE SCRAMOUTCHA Par la compagnie INCOGNITO	Le 06 décembre 2024			
Piscine : du 09/09 au 06/12			X	X
Piscine : du 09/12 au 04/04	X	X		
<u>Projet VELO</u> 1 ^{er} cycle : du 09/09 au 14/10 (6 séances) 2 ND Cycle : du 17/03 au 16/06 (6 séances dont le Festivélo'mm 26/05 + Ateliers jeux avec la filoché 05)		X	X	X
Finale cross - 06 mars - Au total, 22 classes ont participé à ce cross. Au-delà du classement général pour l'ensemble des classes participantes, il y a : 3 classements filles (CE/CM1/CM2) + 3 classements garçons (idem) + 1 classement binômes (fille + garçon).			X	X
Fête de printemps : 03/04	X	X	X	X
<u>Intervention par Cyril JUY de la Filoché</u> 2 séances (matinée) par classe : du 25 février au 21 mars. Thématique : coopération, stratégie et communication.	X	X	X	X
<u>Projet cirque</u> Spectacle le 01 avril par JIM (les pattes blanches) + échange avec l'artiste. 10 séances pour chaque classe à compter du 22 avril au 24 juin (tous les mardis)	X	X	X	X
<u>Actions mises en place dans le cadre de la liaison GS-CP, notamment visite.</u>	X			
Fête de fin d'année : mardi 01 juillet - 17h00 - Salle polyvalente de Sexey-Aux-Forges	X	X	X	X
En réflexion : sortie de fin d'année pour toute l'école	X	X	X	X

Projet Vélo

Comme évoqué lors du premier conseil d'école, une charte a été rédigée afin d'impliquer élèves et parents dans une démarche de responsabilité et de rappeler le cadre et les attentes de l'école. Sa mise en place semble efficace. Une demande a été formulée concernant l'installation d'un râtelier à l'extérieur de l'école, afin que les enfants puissent y stationner leur vélo lorsqu'ils ne peuvent pas le ramener immédiatement à la maison, après l'école.

Pour la fête de printemps : les enfants seront invités à venir déguisés à 13h30, à l'école. Ils participeront à 4 ateliers sur l'après midi (animés par les enseignantes de l'école). Puis l'après-midi se terminera par un goûter. Les boissons seront offertes par l'école. Nous demandons aux parents qui le souhaitent de confectionner gâteaux et beignets.

Projet cirque

Financement obtenu sur dossier : 2400 euros. Coopérative scolaire : 1050 euros. Demandé au SIS (achat matériels) : 246,22 euros.

Pour l'activité, nous demanderons aux élèves de porter soit des baskets propres, soit des chaussons de gym, soit des chaussettes anti-dérapantes.

4. Bélier Meulson

Assemblée générale le 28/3 à 20h.

En moyenne, 85 enfants fréquentent la cantine, avec certains jours 100 ! Peu de fréquentation de la garderie le matin (une quinzaine d'élèves), ils sont plus nombreux l'après-midi surtout jusqu'à 17h.

Baisse de fréquentation sur les mercredis.

La fermeture de classe va impacter les emplois au Bélier Meulson. Il faudra communiquer dès que possible les effectifs prévus pour la rentrée 2025-2026, de manière à anticiper les recrutements d'animateurs.

Demande d'information pour les élèves d'élémentaires pris en charge sur Maron les mardis pour APC.

5. Sécurité : exercices PPMS, incendie, ...

MARON

En maternelle, suite à la transmission prochaine du PPMS unifié, les exercices de confinement et de fuite seront effectués au retour des vacances après transmission aux parents de la fiche de conduite à tenir, le dernier exercice d'évacuation incendie sera réalisée en juin.

SEXEY

*** incendie**

Il sera programmé d'ici à la fin de l'année mais personne ne sera au courant.

*** PPMS**

_ exercice du 07 février : PPMS Risques Majeurs : confinement dans les classes pour des risques liés à une tempête - mises à jour des missions de chaque personnel de l'école et des équipements, matériels à avoir - explications aux élèves

6. Questions diverses

MARON

- A l'école maternelle, il a été question à la réunion de rentrée de faire classe dehors. Ce projet sera-t-il mis en œuvre avec l'arrivée des beaux jours ?

=> nous avons déjà effectué 2 sorties en première période et nous reprendrons au retour des congés de printemps

Le maire de Maron précise qu'il faut faire un mail pour informer la commune de manière à ce que le personnel communal rende accessible le jardin/verger pédagogique.

- Y'a-t-il des festivités de fin d'année prévues ? Si oui, Serait-il possible d'avoir le projet d'organisation et une date très en amont afin que chacun s'organise ?

=> La date retenue pour l'organisation d'une fête d'école est le vendredi 27 juin à partir de 18H, un petit spectacle de chants et danses sera proposé. À l'issue nous proposerons aux familles une restauration sous forme d'auberge espagnole

- Interrogation concernant les contenus pédagogiques pour les grandes sections : Comment l'équipe pédagogique s'assure-t-elle que les élèves de grande section sont suffisamment stimulés pour préparer l'entrée au CP (notamment en termes d'activité adapté à leur développement) Y a-t-il des activités spécifiques proposées pour les grandes sections afin d'aborder des apprentissages avancés tout en restant dans la dynamique multi niveaux ?

=> l'équipe, lors de conseil des maîtresses, travaille particulièrement ce point et avec l'organisation mis en place depuis le début d'année (rassemblement des 2 groupes de GS sur le temps de repos des PS-MS) les contenus proposés sont identiques pour tous les GS sur les apprentissages spécifiques de préparation à l'entrée en CP : graphisme/écriture, phonologie, résolution de problèmes

- Certains parents ressentent un manque d'informations sur le quotidien et l'organisation de l'école. Serait-il envisageable de mettre en place un moyen de communication plus régulier et accessible comme une note mensuelle, un affichage ou un canal numérique ?

=> voir avec la mairie ou le SIS pour la mise en place d'un ENT (ONE ou autre validé par l'EN)
Le président du SIS demande à recevoir un devis pour le mardi 1er avril de manière à intégrer cet abonnement dans le budget. Estimation du coup = 2€/ élève, voir 5€ si engagement pour 3 ans.

- Comment est gérer la collaboration entre les différents professionnels de l'école (enseignants, AESH ATSEM) Y'a-t-il des temps d'échange et de coordination prévus pour assurer un bon suivi des enfants et une ambiance harmonieuse ?

=> une réunion d'équipe sera organisée la semaine prochaine pour faire le point sur les rotations d'accompagnement des enfants par les AESH en présence de la copilote et de la coordinatrice du PIAL

Pour ce qui est des échanges entre enseignantes et ATSEM se fait sur le temps d'accueil du matin et de l'après-midi.

- Concernant différents enseignants sur la classe de Mme Sertier : Existe-t-il une coordination spécifique entre les différents enseignants de cette classe pour assurer une continuité pédagogique et une homogénéité dans l'enseignement proposé aux enfants ?

=> les programmes de la maternelle sont la feuille de route de chaque enseignant en poste ou remplaçant, compliqué de s'accorder quand on apprend le remplacement le matin même. Les remplaçant.es ont accès aux classeurs des enfants et l'ATSEM peut indiquer les compétences qui ont déjà été travaillées.

SEXEY

- *Question posée par les RPE*

Suite à l'accrochage du bus avec le mur ayant entraîné le bris de vitre. Dans un contexte il y a quelques semaines qui mettait le projecteur sur les tests d'alcoolémie des chauffeurs de bus scolaire, cet incident, certes sans gravité, mais inédit interroge.

Quelles sont les situations qui permettent de déclencher une demande de test auprès de la gendarmerie ?

⇒ Les bus transportant des enfants sont obligatoirement équipés d'un **éthylotest antidémarrage (EAD)**. Ce dispositif de sécurité empêche le moteur du véhicule de démarrer si le taux d'alcool mesuré dans l'haleine du conducteur dépasse la limite autorisée.

La visite dans le cadre de l'évaluation d'école a eu lieu le vendredi 14 mars. Quels sont les suites ?

⇒ *Les évaluateurs vont désormais rédiger un dossier. Une restitution est prévue le jeudi 15 mai.*

Une demande a été formulée concernant l'installation d'un râtelier à l'extérieur de l'école, afin que les enfants puissent y stationner leur vélo lorsqu'ils ne peuvent pas le ramener immédiatement à la maison, après l'école.

⇒ Cette installation est prévue. La demande a été formulée à la communauté de communes Moselle et Madon, dont c'est la compétence.

Où en est l'aménagement de la cour ?

⇒ M. Borace nous informe que le projet est budgétisé. Il faut maintenant définir exactement les achats à effectuer. Une commission composée d'élus, de parents et d'enseignantes se réunira prochainement afin de définir l'aménagement.

Intervention de M. Borace. Il a été invité à une réunion sur la ruralité et ses perspectives en présence du DASEN, de l'IENA et des IEN de Neuves-Maisons et de Toul. Une évolution des effectifs sur 3 ans a été présentée. Il y aura une poursuite de la baisse démographique. Une volonté se ressent pour faire envisager aux communes des regroupements de manières différentes qu'actuellement. Il regrette que suite à la baisse des effectifs la logique de fermeture soit appliquée au dépend d'une augmentation de la qualité d'enseignement avec de plus faibles effectifs.

7. Prochain Conseil Ecole :

Mardi 24 juin 2025 à 18h à Sexey-Aux-Forges

Fin : L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h13.